



# JARDINS FAMILIAUX MAISON ROUGE

10 Juin 2022

Réseau des jardins collectifs  
2022



SYNTHÈSE  
DE LA VISITE

# Les jardins familiaux de Maison Rouge à Saint-Louis



## Participants

Richard Barib, médiateur social association TI PLANTEUR  
Olivier Madzoubia, chef d'équipe TI PLANTEUR  
Ali Ambdollah, médiateur social TI PLANTEUR  
Bruno Woellet, coordinateur chef de projet TI PLANTEUR  
Thomas Daubas, UNIVERT DURABLE  
Aurore Blanlot, UNIVERT DURABLE  
Hellen Pauty, UNIVERT DURABLE  
Cyril Caminotto, UNIVERT DURABLE  
Corentin Beaudaire, UNIVERT DURABLE  
Florence Weyten  
Lisa Rue  
Florence Marais  
Johny Lebon, écrivain  
Simon Jugand  
Myriam Michel  
Pascale Miglioretti  
Jim Sion, QUALITROPIC  
L'équipe de l'association MOMON PAPA LE LA  
Nicole Boyer, ASSOCIATION JARDINS CREOLES  
Marie hélène Flutti  
Nicole Torregrossa  
Sylvie Lagourgue  
Geneviève Guilhot  
Tom Wilfried, DAAF

Fabrice Vingedassalom, président association jardins familiaux de maison rouge  
Jean Marc, trésorier jardins familiaux de maison rouge  
Audrey Burlotto, paysagiste CAUE



# MAISON ROUGE



Le règlement du jardin interdit la vente des fruits et légumes, les constructions sur les parcelles quelles qu'elles soient, la circulation des véhicules y compris des remorques, et impose une consommation d'eau raisonnée. Les pratiques culturelles et les cultures elles-mêmes ne sont pas réglementées.

Présentation des jardins par Fabrice Vinguedassalom

Les jardins de Maison Rouge sont nés d'un projet de lotissement de la SAFER qui n'a pas abouti. Les parcelles qui font entre 700 et 1200 m2 environ, ont donc été attribuées à des ouvriers agricoles pour leur assurer une autosuffisance alimentaire et compenser des salaires irréguliers. L'association des jardins familiaux de Maison Rouge est née en 1994.

Depuis les 33 familles de jardiniers ont essayé de racheter les parcelles à la SAFER, propriétaire du foncier mais aucun accord n'a été conclu à ce jour. L'association est en charge de la gestion des jardins. Le règlement vaut adhésion à l'association. Les parcelles sont réservées aux habitants de Saint-Louis.

## Des jardins familiaux sur le modèle agricole



De grandes parcelles pour des ouvriers agricoles sur un foncier de la SAFER, une gouvernance particulière



De jardinier à jardinier

